

Acte à classer

Acte publié le 22.11.2023

del_0087_2023

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-22T16-41-58.01 (MI249051479)

Identifiant unique de l'acte :

027-200077329-20231115-del_0087_2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : del_0087_2023_decision_modificative_n.3_budget_principal_dm3

Date de décision : 15/11/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : pesallpjdob_092023023_seal.XML Multicanal : Non

Pièces jointes :

del_0087_2023
decision_modificative_n... Type PJ : 70_DE - Délibération

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/11/23 à 16:41

Par LANGRENE Delphine

Transmis

Date 22/11/23 à 16:41

Par LANGRENE Delphine

Accusé de réception

Date 22/11/23 à 16:49

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	4
Absents	9
Total des votes	30

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du neuf novembre deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. ANFRAY M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. CHEVREAU, M. DARMOIS, M. DEPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme MALBRANCHE, M. MAUVIEUX, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme QUESNEY, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON.

Secrétaire de séance : Mme MALBRANCHE

Absent(s) excusé(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme LOUVEL, M. MESNIER, Mme RETUREAU, Mme VANNIER, M. VOLLAIS.

Procurations : M. GUENNI à M. CANTELOUP, Mme KOUZIAEFF à M. MAUVIEUX, Mme LOPES DUARTE à Mme MALBRANCHE, M. MESNIER à M. DARMOIS

del_0087_2023_Décision Modificative n°3 – Budget principal

Elu rapporteur : T. Bernard

La présente décision modificative a pour objet de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2023 comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 34 460 €.

Sont inscrites les dépenses suivantes :

- A la nature 60612 (énergie, électricité) 180 000 euros pour répondre à la hausse des prix de l'énergie constatée au cours de l'exercice 2023.
- A la nature 6188 (divers) 5 000 euros pour mener des actions dans le cadre du dispositif « Culture et Santé » du conservatoire de musique subventionnées à 100 % par le Département de l'Eure.
- A la nature 64111 (rémunération principale) 105 000 euros pour financer les créations de postes et la hausse du point d'indice.

- A la nature 673 (titres annulés sur exercice antérieur) 10 000 euros pour annuler un titre émis à un mauvais tiers avec la recette pour le même montant.

Au chapitre 042, correspondant aux opérations d'ordre budgétaire :

- A la nature 6811 – chapitre 042 (dotations aux amortissements et provisions) 29 448.33 euros suite à la mise à jour de l'actif avec le Comptable public. Cette somme est équilibrée en recettes d'investissement.

Les natures suivantes sont réduites pour permettre l'équilibre de la présente décision modificative :

- Nature 022 (dépenses imprévues) : -100 000 euros.
- Nature 60622 (carburant) : - 1 000 euros.
- Nature 60623 (alimentation) : - 4 500 euros.
- Nature 6065 (livres, disques, cassettes) : -1 500 euros.
- Nature 611 (contrats prestations extérieures) : - 1 500 euros.
- Nature 6135 (locations mobilières) : -6 500 euros.
- Nature 6188 (autres frais divers) : -84 688 euros parmi lesquels 20 000 euros suite à des actions qui ne seront pas menées par le centre social.
- Nature 6238 (divers) : -150 euros.
- Nature 6256 (missions) : - 1 000 euros.
- Nature 6518 (autres) : -500 euros.
- Nature 6618 (intérêts des autres dettes) : -3 000 euros.
- Nature 023 (affectation résultats) : 90 650.33 euros pour équilibrer la section de fonctionnement.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
SF	01	022	022	IMPREVUES	- 100 000,00 €
SF	01	023	023	RESULTATS	- 90 650,33 €
Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
BATIMENT	020	60612	011	BATIMENT	180 000,00 €
PASSVILLA	422	6256	011	CENTRESOCI	- 1 000,00€
MEDIATHEQUE	321	6065	011	ACQUIMEDIA	- 1 500,00 €
MUSEE	322	6135	011	EXPOMUSEE	- 3 500,00 €
CONSMUSIQ	311	6188	011	PROGCULT	5 000,00 €
MASCARETS	024	6188	011	MASCARET	- 4 000,00 €
POLVILLE	520	6188	011	MUSIQPOLAR	- 5 900,00 €
POLVILLE	520	6188	011	WIFILLES	- 9 788,00 €
SF	01	6188	011	FINANCES	- 30 000,00 €
PASSVILLA	422	6135	011	VILLAPASSE	- 3 000,00 €

PASSVILLA	422	611	011	CENTRESOCI	- 1 500,00 €
PASSVILLA	422	6188	011	CENTRESOCI	- 35 000,00 €
PASSVILLA	422	60623	011	VILLAPASSE	- 3 000,00 €
PASSVILLA	422	60623	011	CENTRESOCI	- 1 500,00 €
PASSVILLA	422	60622	011	VILLAPASSE	- 1 000,00 €
MEDIATHEQUE	321	6238	011	FOURNMEDIA	- 150,00 €
PAIE	020	64111	012	RH	105 000,00 €
MEDIATHEQUE	321	6518	65	DIVMEDIA	- 500,00 €
SF	01	6618	66	FINANCES	- 3 000,00 €
SF	01	673	67	TLPE	10 000,00 €
SF	020	6811	042	OOB	7 828,00 €
SF	021	6811	042	OOB	1 112,00 €
SF	023	6811	042	OOB	675,00 €
SF	024	6811	042	OOB	900,88 €
SF	026	6811	042	OOB	67,00 €
SF	211	6811	042	OOB	2 773,00 €
SF	212	6811	042	OOB	200,00 €
SF	313	6811	042	OOB	738,00 €
SF	321	6811	042	OOB	2 109,00 €
SF	322	6811	042	OOB	1 213,00 €
SF	324	6811	042	OOB	385,00 €
SF	422	6811	042	OOB	963,36 €
Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
SF	520	6811	042	OOB	1 830,00 €
SF	524	6811	042	OOB	1 927,00 €
SF	820	6811	042	OOB	561,00 €
SF	823	6811	042	OOB	1 895,09 €
SF	824	6811	042	OOB	4 271,00 €
TOTAL					34 460,00 €

Sont inscrites les recettes suivantes :

- A la nature 70311 (concession dans les cimetières) 15 219 euros de recettes suite à la vente de concessions au cimetière.
- A la nature 70323 (redevance d'occupation du domaine public) 10 741 euros à inscrire suite à une régularisation de redevances non réclamées depuis 2018.
- A la nature 7368 (taxe locale sur la publicité extérieure) 10 000 euros à inscrire pour la facturation à un exploitant suite à l'annulation d'un titre sur exercice antérieur.
- A la nature 7473 (subvention département) 5 000 euros dans le cadre du dispositif « Culture et Santé » du conservatoire de musique suite à l'accord de subvention du Département de l'Eure.
- A la nature 7478 (autres organismes) une baisse de 20 000 euros suite aux actions non mises en œuvre par le centre social. Cette somme a été réduite au 6188.
- A la nature 752 (revenus des immeubles) 13 500 euros pour le loyer de l'Office du Tourisme versé par la CCPAVR.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Montant
POP	026	70311	70	CIMETIERE	15 219,00 €
SF	020	70323	70	AMGT	10 741,00 €
SF	01	7368	73	TLPE	10 000,00 €
CONSMUSIQ	311	7473	74	CONSMUSIQ	5 000,00 €
SF	01	74834	74	DOUZIEMES	30 765,00 €
PASSVILLA	422	7478	74	CENTRESOCI	- 20 000,00 €
SF	95	752	75	TOURISMEPA	13 500,00 €
TOTAL					34 460,00 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes, à hauteur de 567 118.25 €

Sont inscrites les dépenses suivantes :

- A la nature 2152 (installations de voirie) 17 000 euros pour la pose des abris de vélos.
- A la nature 2315 (installations, matériel et outillages techniques) 100 000 euros pour l'installation de caméras de vidéoprotection.

Au chapitre 041, correspondant à des opérations patrimoniales :

- A la nature 2312 (agencements et aménagements de terrains) 28 786.97 € correspondant au remboursement de l'avance forfaitaire des travaux du Quai Félix Faure. Cette dépense est équilibrée en recettes.
- A la nature 2313 (constructions) 385 000 euros pour transférer les études vers des comptes de travaux. Il s'agit d'écritures à réaliser dans le cadre de l'amélioration de la qualité des comptes. Cette dépense est équilibrée en recettes.
- A la nature 2313 pour 36 331.25 € correspondant au remboursement de l'avance forfaitaire des travaux effectués à l'école Jules Verne. Cette dépense est équilibrée en recettes.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Antenne	Montant
ENVIRONNEM	824	2152		21	ABRISVELO	17 000,00 €
SF	824	2312		041	QUAIFAURE	28 787,00 €
SF	01	2313		041	OOB	385 000,00 €
SF	212	2313	201901	041		36 331,25 €
POLICE	112	2315		23	VIDEOSURV	100 000,00 €
TOTAL						567 118.25 €

Sont inscrites les recettes suivantes :

- A la nature 1318 (autres organismes) 6 222 euros de subvention pour le projet d'abris de vélo de la part d'Alvéole Plus.
- A la nature 1321 (subvention Etat et établissements nationaux) 61 040 euros pour les subventions dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection.
- A la nature 1641 (emprunts) 110 940 euros d'emprunts pour financer les investissements.

Au chapitre 040 correspondant aux opérations d'ordre budgétaire :

- A la nature 28135 (installations générales, agencements, aménagement) 14 246.88 euros de recettes d'amortissement des biens.
- A la nature 28182 (matériel de transport) 1 895.09 euros de recettes d'amortissement.
- Na A la nature ture 28183 (matériel de bureau et informatique) 13 306.36 euros de recettes d'amortissement.

Au chapitre 041, correspondant aux opérations patrimoniales :

- A la nature 2031 (frais d'études) 385 000 euros pour enregistrer les opérations dans le cadre de la qualité des comptes locaux.
- A la nature 238 (chapitre 041) pour 65 118.22 € correspondant aux remboursements des avances forfaitaires inscrites en dépense au chapitre 041 pour les travaux du quai Félix Faure et l'opération sur l'école Jules Verne.
- A la nature 021 (virement de la section de fonctionnement) réduite de 90 650.33 euros pour équilibrer la section.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Antenne	Montant
SF	212	238	201901	041		36 331,25 €
SF	824	238		041	QUAIFAURE	28 787,00 €
ENVIRONNEM	824	1318		13	ABRISVELO	6 222,00 €
SF	01	1641		16	DETTE	110 940,00 €

SF	01	2031		041	OOB	385 000,00 €
SF	020	28135		040	OOB	14 246.88 €
SF	823	28182		040	OOB	1 895,09 €
SF	524	28183		040	OOB	13 306.36 €
SF	01	021		021	RESULTATS	- 90 650,33 €
POLICE	112	1321		13	VIDEOSURV	61 040,00 €
TOTAL						567 118.25 €

Aussi, au regard de ce qui précède,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11

VU la délibération n°29-2023 du 03/04/2023 approuvant le budget primitif.

VU la délibération n°49-2023 du 19/06/2023 relatif à la décision modificative n°1

VU la délibération n°71-2023 du 25/09/2023 relative à la décision modificative n°2

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget 2023 afin d'ajuster les crédits inscrits au budget 2023 par des virements entre chapitres d'exécution budgétaire,

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 3 du budget de la Commune de Pont-Audemer exposée ci-dessus qui s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 34 460 € et en section d'investissement à hauteur de 567 118.25 €.

Le Secrétaire de Séance



Anne-Laure MALBRANCHE

Fait à PONT-AUDEMER, le 15 novembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux


Alexis DARMOIS

